



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA PESTE PORCINE AFRICAINNE TUE LES PORCS



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale hautement contagieuse des porcs et des sangliers, contre laquelle il n'existe pas de vaccin. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques dans les élevages.

RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS



Signalez rapidement tout sanglier mort ou malade au réseau SAGIR.



Appliquez strictement les règles d'hygiène (nettoyage/désinfection bottes, gants, voiture, vêtements).



Séparez votre activité de chasse de celle d'élevage.



De retour d'une chasse à l'étranger, ne ramenez pas de venaison ni de trophée.

Chasseurs soyez vigilants

[agriculture.gouv.fr/
peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)



Cofinancé par
l'Union européenne